

Présence audible : la musique enregistrée de Serge Garant Audibly present: the recorded music of Serge Garant

Johanne Rivest

Volume 7, numéro 2, 1996

Serge Garant

Résumé de l'article

Discographie exhaustive et critique des œuvres du compositeur.

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/902180ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/902180ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

1183-1693 (imprimé)

1488-9692 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Rivest, J. (1996). Présence audible : la musique enregistrée de Serge Garant. *Circuit*, 7(2), 75–80. <https://doi.org/10.7202/902180ar>

Présence audible : la musique enregistrée de Serge Garant

Johanne Rivest

La musique

– Oui, mais, aimez-vous sa musique ?

S'agit-il seulement d'« aimer », ou de connaître et reconnaître ? Comprendre, accepter (ou refuser), et peut-être aimer.

Aimer quoi ? La structure, l'organisation, l'économie et la grande efficacité des moyens, la « cohérence » – selon une expression chère à Serge Garant –, le lyrisme discret ? Mais la « musique » ne se cache-t-elle pas derrière son apparence extérieure, comme le fait remarquer lui-même Serge Garant ?

Une œuvre réussie, quand vous l'avez analysée, vous n'avez dit d'elle finalement que le superflu. Parce que le cœur de l'œuvre, ce qui fait qu'elle est une grande œuvre, c'est derrière ça. Et ça, on ne peut pas en parler. Et, pour le faire comprendre, il faut l'écouter. La musique, heureusement, ça ne se traduit pas. Heureusement ! Ça échappe au traducteur. Quelle chance⁽¹⁾ ! (Garant, 1977.)

Les émotions, il a « horreur d'en parler ». Mais il ne les nie pas pour autant. « On écrit de la musique pour faire un édifice habitable⁽²⁾. » (Garant, 1977) L'« édifice » conçu par Serge Garant est tout ce qu'il y a d'habitable. Mais cet édifice est plus qu'un simple lieu, il est un kaléidoscope d'interventions ouvrant sur un horizon illimité. De nombreux moments d'éblouissement, une sollicitation constante de l'intelligence, par la lucidité de la pensée, justement. « Science, élégance, authenticité » sont des termes que Garant emploie pour qualifier l'exercice de la composition⁽³⁾. Ces termes s'appliquent spontanément à la musique de Garant qui demeure toujours très chatoyante, malgré l'organisation sous-jacente (ou est-ce à cause d'elle ?), toujours près de son matériau tout en le transcendant. Elle dit l'indicible, elle suggère la « traversée des apparences ».

(1) Serge Garant, *Les Musiciens par eux-mêmes*, Société Radio-Canada. Entrevue accordée à Pierre Rolland en 1977, reproduite dans l'anthologie de RCI consacrée à Serge Garant (RCM-02, 1978).

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* et Marie-Thérèse Lefebvre (1986), *Serge Garant et la révolution musicale au Québec*, Montréal, Louise Courteau éd., p. 183. Quelques paragraphes seulement de l'entrevue radiophonique précédemment citée sont reproduits dans ce livre.

Les disques

– Qu'en est-il des traces sonores de cette musique ?

Les compositeurs canadiens verront-ils un jour leurs œuvres enregistrées sur disques ? Tout espoir n'est pas perdu et il faut admirer le courage de quelques compagnies de disques à qui nous devons déjà un ballet de Mercure, un conte de Prévost et les pièces pour flûte de Hétu⁽⁴⁾. (Garant, 1966.)

Radio-Canada International (RCI), malheureusement démantelé il y a peu, était de ces organismes qui ont sorti de l'ombre plusieurs compositeurs, surtout grâce à sa série « Anthologie de la musique canadienne ». RCI produisait donc, en 1978, une anthologie consacrée à Serge Garant, imposant album de quatre disques dont le premier consistait en une entrevue de Pierre Rolland avec Serge Garant ; quinze œuvres significatives sur les 47 du catalogue de Garant ont été gravées sur les trois autres disques, soit le tiers de la production du compositeur. En 1992, la maison d'édition Doberman-Yppan prenait la relève et faisait paraître un album de quatre disques compacts en collaboration avec Société Radio-Canada (SRC) et de la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ). La plupart des œuvres de l'anthologie y sont reprises, quelquefois dans la même interprétation. Toutefois, l'album poursuit là où l'anthologie de 1978 s'était arrêtée, c'est-à-dire à ... *chant d'amours* (1975), en donnant les trois dernières œuvres de Garant, soit *Rivages* (1976), *Quintette* (1978) et *Plages* (1981), en plus d'une œuvre que Garant avait retirée de son catalogue, *Nucléogame* (1955). Grâce à l'album de Doberman-Yppan, certaines œuvres majeures, dont *Asymétries n° 2* (1959), *Amuya* (1968), *Offrande II* (1970), *Circuit I* (1972) et *Circuit III* (1973), figurent ensemble sur un enregistrement commercial. Certaines des œuvres de cet album, inédites par rapport à la première anthologie, avaient déjà paru sur divers disques RCI postérieurs à l'anthologie. D'autres œuvres, par contre, sont enregistrées pour la première fois par Doberman-Yppan. Le tableau suivant permet d'apprécier les divers interprètes qui défendent ces œuvres dans les enregistrements disponibles. La seule œuvre de l'anthologie de RCI que Doberman-Yppan n'ait pas conservée, outre l'entretien extrêmement intéressant qui y figurait, est la *Pièce pour piano n° 2* (1962), qui est une version pour piano de *Cage d'oiseau* (1962). Cette pièce figure sur un disque de la pianiste québécoise Louise Bessette, réalisé par la Société nouvelle d'enregistrement (SNE). En tout, l'album regroupe 23 œuvres, soit la moitié de la production de l'artiste, correspondant à quatre heures et demie de musique et 29 ans de création musicale. La SMCQ s'apprête à rééditer, sur étiquette Analekta, un généreux disque compact réunissant certains inédits de l'album, c'est-à-dire ceux qui faisaient l'objet d'un premier enregistrement par Doberman-Yppan. Il s'agira de *Nucléogame*, *Offrande I*, ... *chant d'amours* et du *Quintette*, sous la direction de Walter Boudreau, ainsi

(4) Serge Garant, 1966, in Marie-Thérèse Lefebvre (1986), *Serge Garant et la révolution musicale au Québec*, p. 144.

que de *Plages*, dirigé cette fois par Serge Garant. À ce jour, voici la liste des œuvres de Garant qui ont déjà fait l'objet d'un enregistrement commercial et une brève description de ces enregistrements.

TITRES

INTERPRÈTES

<i>Concerts sur terre</i> (1952), voix et piano	RCI ⁽⁵⁾ : Jean-Paul Jeannotte, ténor ; Serge Garant, piano (déjà paru sur RCI-201). DO ⁽⁶⁾ : Yolande Parent, soprano ; Claude Webster, piano.
<i>Et je prierai ta grâce</i> (1952), voix et piano	RCI : Jean-Paul Jeannotte, ténor ; Serge Garant, piano (déjà paru sur RCI-201). DO : Yolande Parent, soprano ; Claude Webster, piano.
<i>Pièce pour piano n° 1</i> (1953)	RCI et DO : Louis-Philippe Pelletier, piano (déjà paru sur RCI-465).
<i>Caprices</i> (1954), voix et piano	RCI : Jean-Paul Jeannotte, ténor ; Serge Garant, piano (déjà paru sur RCI-201). DO : Yolande Parent, soprano ; Claude Webster, piano.
<i>Variations pour piano</i> (1954)	RCI : Joseph Dufresne, piano (déjà paru sur RCI-135). DO : Louis-Philippe Pelletier, piano.
<i>Nucléogame</i> (1955), septuor et bande	DO : Septuor de la SMCQ ; dir. Walter Boudreau.
<i>Asymétries n° 1</i> (1958), piano	RCI et DO : Louis-Philippe Pelletier, piano (déjà paru sur RCI-465).
<i>Asymétries n° 2</i> (1959), clarinette et piano	DO : André Moisan, clarinette ; Louise-Andrée Baril, piano.
<i>Anerca</i> (1961, rév. 1963), soprano et ensemble	RCI et DO : Mary Morrison, soprano ; Ten Centuries Concerts ; dir. Howard Cable (déjà paru sur RCI-217).
<i>Cage d'oiseau</i> (1962), soprano et piano	RCI et DO : Pauline Vaillancourt, soprano ; Louis-Philippe Pelletier, piano.

(5) RCI représente l'anthologie faite par Radio-Canada International en 1978 (RCM-02). Il s'agit d'un coffret de quatre disques vinyles presque disparu du marché.

(6) DO désigne l'album produit par Doberman-Yppan en 1992 (DO-133). Cet album de quatre disques compacts est toujours disponible.

- Pièce pour piano n° 2* (1962) 1^{er} enregistrement, antérieur à l'anthologie : Josephthe Dufresne, piano (RCI-252).
RCI : Louis-Philippe Pelletier, piano (déjà paru sur RCI-465).
SNE : Louise Bessette, piano (553-CD).
- Phrases I* (1967), mezzo-soprano et petit ensemble RCI et DO : Fernande Chiocchio, mezzo-soprano ; Serge Garant, piano et célesta ; Guy Lachapelle, percussion (déjà paru sur RCI-240).
- Jeu à quatre* (1968), 4 groupes instrumentaux RCI et DO : Ensemble de la SMCQ ; dir. Serge Garant (déjà paru sur RCI-300).
- Amuya* (1968), ensemble DO : Ensemble de la SMCQ ; dir. Walter Boudreau (déjà paru sur RCI-655).
- Offrande I* (1969), soprano et grand ensemble RCI : Mary Morrison, soprano ; Ensemble de la SMCQ ; dir. Serge Garant (déjà paru sur RCI-368).
DO : Pauline Vaillancourt, soprano ; Ensemble de la SMCQ ; dir. Walter Boudreau.
- Offrande II* (1970), orchestre DO : Orchestre Métropolitain de Montréal ; dir. Serge Garant (déjà paru sur RCI-626).
- Offrande III* (1971), ensemble RCI et DO : Ensemble de la SMCQ ; dir. Serge Garant (déjà paru sur RCI-368).
- Circuit I* (1972), 6 percussionnistes DO : McGill Percussion Ensemble ; dir. Pierre Béluse (déjà paru sur McGill Records-77003).
- Circuit II* (1972), ensemble RCI et DO : Ensemble de la SMCQ ; dir. Serge Garant (déjà paru sur RCI-368).

- Circuit III* (1973), ensemble DO : Ensemble InterContemporain ; dir. Pierre Boulez.
- ... *chant d'amours* (1975), 3 voix et ensemble RCI : Pauline Vaillancourt, soprano ; Jocelyne Coutu, mezzo-soprano ; Roland Richard, baryton ; Jean-Luc Morin, violoncelle ; Ensemble de la SMCQ ; dir. Serge Garant (déjà paru sur RCI-422).
DO : Yolande Parent, soprano ; Marie Laferrière, mezzo-soprano ; Michel Du-charme, baryton ; Alain Aubut, violoncelle ; Ensemble de la SMCQ ; dir. Walter Boudreau.
- Rivages* (1976), baryton et ensemble 1^{er} enregistrement, antérieur à l'album : Bruno Laplante, baryton ; Ensemble de la SMCQ ; dir. Serge Garant (RCI-475).
DO : Michel Ducharme, baryton ; Ensemble de la SMCQ ; dir. Walter Boudreau.
- Quintette* (1978), ensemble DO : Ensemble de la SMCQ ; dir. Walter Boudreau (déjà paru sur RCI-527).
- Plages* (1981), orchestre DO : Orchestre du Centre national des arts (CNA) ; dir. Serge Garant (déjà paru sur RCI-626).

Les œuvres qui n'ont fait l'objet d'aucun enregistrement commercial sont les pages de jeunesse (composées avant 1952), quelques pièces isolées, datées de 1953 à 1957 (*Danserie*, *Musique rituelle*, *Musique pour la mort d'un poète*, *Cinq chansons enfantines* et *Canon VI*), de la musique de scène (ca 1957, ca 1959) et de film (*L'Homme et les régions polaires*, 1967⁽⁷⁾, *Vertiges*, 1969). Il est dommage que la *Pièce pour quatuor à cordes* (1958, jamais créée), à laquelle s'intègrent des éléments aléatoires, de même que certaines œuvres majeures pour orchestre, dont *Ouranos* (1963), *Ennéade* (1964) et surtout *Phrases II* (1968, pour deux orchestres sur un texte de « Che » Guevara), n'aient jamais fait l'objet d'un enregistrement commercial⁽⁸⁾.

(7) L'année suivante, Garant compose *Amuya*, qui est en somme une adaptation de cette musique pour ensemble instrumental.

(8) Le Centre de musique canadienne au Québec possède en archives deux enregistrements de *Phrases II*. Le premier est une captation de la création mondiale par l'OSM, dirigé par Franz Paul Decker et Serge Garant en mai 1968 (cass. 610/2). Le second est l'inscription d'un autre concert de l'OSM, dirigé par Garant et Charles Dutoit en février 1979 (cass. 1315). Dans les deux cas, il s'agit de retransmissions radiophoniques du réseau anglais de Radio-Canada (CBC).

L'interprétation

Serge Garant s'est immensément dévoué à la cause de la musique contemporaine en jouant et dirigeant de nombreuses œuvres de son temps, y compris les siennes. L'anthologie de RCI nous permet d'apprécier le pianiste et le chef, alors que l'album de Doberman-Yppan ne nous présente que le chef, sauf dans *Phrases I*, où le compositeur tient les parties de piano et de célesta. D'après ces exemples, nous constatons aisément que les interprétations de Garant se conjuguent à ses attitudes et convictions personnelles face à la composition elle-même, soit l'intelligibilité et l'intelligence. Les contrastes sont aiguisés, mais sans complaisance, sans « fausse modernité ». Celui qui se disait structuraliste avouait avoir « horreur d'une certaine mystique du chef d'orchestre⁽⁹⁾ ». Et celui qui refusait de parler des émotions se soustrayait à toute effusion lyrique conventionnelle et incontrôlée. Ce que l'on ressent d'abord à l'écoute des interprétations de Serge Garant, c'est un profond engagement face au matériau à défendre. Et c'est ce même engagement qu'il cherchait probablement à communiquer aux interprètes qu'il dirigeait :

Si on arrivait à faire comprendre à l'interprète qu'il est beaucoup plus qu'un reproducteur d'une musique idéale, mais qu'il est aussi un cocréateur, eh bien peut-être qu'il serait prêt à jouer son rôle, de façon beaucoup plus convaincante et passionnée. Il ne subirait pas la musique contemporaine, il la rechercherait parce que c'est sa musique à lui⁽¹⁰⁾. (Garant, 1977.)

En tant qu'auditeurs, nous pouvons nous sentir interpellés de la même manière, car la musique de Garant, dans le Québec d'aujourd'hui, c'est le reflet d'une pensée, d'une distinction dans le faire, d'une poésie vigoureuse, exigeante et sans compromis. Ce qu'on apprend à travers d'elle va au-delà de ce qu'elle nous propose : cela rejoint notre intériorité, confronte nos valeurs, nous invite au questionnement. Bref, elle nous révèle à nous-mêmes.

– L'avez-vous entendue ?

(9) Serge Garant, *Les Musiciens par eux-mêmes*, Société Radio-Canada. Entrevue accordée à Pierre Rolland (RCI, 1978).

(10) *Ibid.*